



Police Locale  
ZP SECOVA 5283  
Voie de l'Air Pur, 202  
4052 BEAUFAYS  
Tel. 04/364.22.04  
Fax 04/364.22.30

## Fiche d'inscription

**Cette fiche est obligatoire pour valider votre candidature/inscription. Elle sera un appui pour nous en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites si cela vous semble utile.**

### Identité du participant

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le .....  
Adresse : rue ..... n° ..... bte .....  
Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....  
Pays : ..... E-mail : .....

### Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de la formation ?  
.....  
.....  
.....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants :  
.....  
.....

*J'autorise – je n'autorise pas<sup>1</sup> un médecin à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de mon enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Le bâtiment qui abrite les activités dispose d'une boîte de premiers soins, d'un DEA et d'une infirmerie.

Date et signature des parents

*Le traitement des données est effectué dans le cadre de nos activités et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.*

*Les informations communiquées ne peuvent être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le début de la formation.*

<sup>1</sup> Biffez la mention inutile.